

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 301 du 9 janvier 2019 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1900651S

Le commandant de la gendarmerie maritime,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 17510 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828669S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2019 :

Berron Pascal NIGEND : 154252 NLS : 8012104

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2019 :

Le Levé Laurent NIGEND : 161623 NLS : 8018659

Marteau Jérémie NIGEND : 161988 NLS : 8018057

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2019 :

Vaudreville Christophe NIGEND : 155366 NLS : 8012796

Lepreux Laurent NIGEND : 159977 NLS : 8092980

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2019 :

Stope Mickaël NIGEND : 191254 NLS : 8039987

Lefebvre Justine NIGEND : 349566 NLS : 8117000

Guillemoto Pierre NIGEND : 302997 NLS : 8090577

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 janvier 2019.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie maritime,*
G. GRIMAUX